

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 30 JANVIER 2020

L'AN DEUX MIL VINGT, LE TRENTE JANVIER A 17H30 LE CONSEIL MUNICIPAL REGULIEREMENT CONVOQUE S'EST REUNI SOUS LA PRESIDENCE DE FRANCIS GARNIER, MAIRE. PRESENTS : Francis GARNIER, Michèle HERVE-BARRE, Jacques PISCAGLIA, Marcel MAZALEYRAT, Anne-Marie LEMEUR Josiane JOSSELIN, Martine LE MEE, Jean Philippe MICHAUT, Michel LACOSTE, Patrice PILON, Bernard MARTINEZ, Jean-Michel THIBAUT

Absents excusés : Mélanie JACQUET qui a donné pouvoir à Jean-Michel THIBAUT, Philippe DELETTRE qui a donné pouvoir à Anne-Marie LEMEUR

Absente : Augustine CADELIS

Secrétaire de séance : Michel LACOSTE

LE PROCES-VERBAL DU 13 DECEMBRE 2019 A ETE SIGNE PAR TOUS LES MEMBRES SAUF JM THIBAUT ET M. JACQUET

1. DACTYL BURO CONTRAT DE LOCATION MATERIEL

Monsieur le Maire informe le CM qu'un contrat de location de la solution fax du copieur de la mairie doit être signé.

Le coût total par trimestre pour cette solution BETAFAX s'élèvera à 84.00€ HT.

La maintenance comprend la main d'œuvre et les déplacements.

Le présent contrat est établi pour une durée de 20 trimestres.

Date de prise d'effet du contrat : à la mise en place du matériel et renouvelé par reconduction tacite pour des périodes successives de 1 an chacune pour une durée maximale égale à la durée initiale du premier contrat.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

2. CONVENTION AVEC LES CARS MOREAU POUR LE TRANSPORTS DES ENFANTS DE L'ECOLE A LA PISCINE DE SERBONNES

Le Maire présente le marché, des « CARS MOREAU » concernant le transport des élèves de MICHERY à la piscine de Serbonnes, les vendredis matin.

Le prix du service, est fixé forfaitairement à 75€ TTC par déplacement.

Ce marché est conclu à compter du 24 janvier au 5 juin 2020 inclus.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

3. COMMUNICATION DU MAIRE

Monsieur le Maire tient à signaler que sur la facturation EAU réalisée au mois de novembre 2019 pour un montant de près de 120 000€, 40 000€ sont encore non rentrés.

Cette situation atypique met à mal la trésorerie de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17H35.

F. GARNIER

Jacques PISCAGLIA

M. HERVE-BARRE

M. MAZALEYRAT

M. LACOSTE

J-P. MICHAUT

M. LE MEE

B. MARTINEZ

AM LEMEUR

J-M THIBAUT

J. JOSSELIN

P. PILON

Mélanie JACQUET qui a donné pouvoir à Jean-Michel THIBAUT

Philippe DELETTRE qui a donné pouvoir à Anne-Marie LEMEUR